



COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière

Réunion du 13 juin 2022

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Rosette GERMANO, MM. Pascal BISTARELLI, Alain BROCHE, Gilles ERMANI, Geneviève EVRARD, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Frédéric MINERVA, Francis MAGGI, Georges ROMANO, Patrick SCALA, Louis TIBONI

Excusés : MME Christine TASTAVIN, MM. Serge BESSI, Claude COLOMBO, Christian POMATTO, François ROUSTAN

Assistent : MM. Stéphane DUDILLIEU (Directeur), Kevin ASSATI (CTD-PPF)

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Ouverture de la séance à 18h00.

APPROBATION DES PV

PV du Comité de Direction du 16 mai 2022 ;
PV du Bureau Exécutif du 23 mai 2022 ;
PV du Bureau Exécutif du 30 mai 2022 ;
Les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité.

FELICITATIONS

A l'équipe U13F de l'OGC NICE qui termine à la 4^{ème} place nationale au Festival U13F.
A l'équipe de l'AS MONACO U19 vice-championne de France en U19.
A l'équipe de l'AS MONACO FF qui peut poursuivre ses matchs d'accèsion en D2F.

VŒUX de PROMPT RETABLISSEMENT : à Madame Christine TASTAVIN, hospitalisée.

COMMUNICATION DU PRESIDENT

- Le Président fait un compte-rendu des finales des championnats qui se sont déroulées à Contes et des finales des Coupes Côte d'Azur à Beausoleil. Rencontres de bon niveau qui font honneur au football maralpin. Il remercie chaleureusement les clubs organisateurs pour la mise à disposition des installations et la qualité des prestations fournies lors de ces journées.

- La soirée des bénévoles du DCA qui s'est tenue au restaurant le Saint-Paul à Nice, dans un cadre idyllique, a connu un franc succès, malgré une participation en baisse.

- Il signale que la DCA a été informé d'une suspicion de vol et de détournement de chèques, au détriment du club de l'AS ROQUEFORT, lors d'une rencontre de championnat, par un

arbitre officiel du District. Ce dossier est transmis à la Commission de Discipline pour l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

- Les assemblées de la LFA et de la FFF se dérouleront les 17 et 18 juin, avec arrivée des services de la fédération le jeudi 16. Les bénévoles du District sont mobilisés pour aider à l'organisation et la réception des participants venant de toutes les ligues métropolitaine et ultramarine ainsi que des 91 districts, sans oublier les divers corps constitués de la FFF, dont le COMEX, la Haute Autorité, Les autres Acteurs du Football, la LFA et la LFP.

ASSEMBLEE GENERALE

Le club du FC Carros, hôte de l'Assemblée Générale du DCA du 02 juillet 2022, nous a fait part de difficultés de logistiques dans la salle prévue pour cette assemblée. En conséquence, le Comité de Direction décide de reporter l'AG au mois de septembre 2022.

TRESORERIE

Le Président, en l'absence de la Trésorière, présente le Budget Prévisionnel 2022-2023 du DCA. Ce budget est établi à partir des données réelles tirées de l'exercice 2018-2019, dernier exercice ayant connu une activité complète d'une saison. Le Comité de Direction approuve ce Budget.

Par ailleurs, il soumet au Comité de Direction, une nouvelle tarification des frais administratifs et des amendes. Après l'avoir examiné minutieusement, cette grille tarifaire est adoptée.

La participation au Mondial Footvolley des 29-30-31 juillet 2021 est poursuivie. Cette année, c'est l'association « Le Sport a du Cœur » qui sera bénéficiaire de l'opération. De plus, le vendredi 29, huit clubs du District seront engagés sur un tournoi amateur.

COMPETITIONS

Les lauréats des Championnats et des Coupes Côte d'Azur sont connus à l'exception des seniors D5 ; dont la finale aura lieu le 19 juin 2022 à Cagnes-sur-Mer et des rencontres de Coupes qui sont en attente de décisions par les commissions compétentes.

M. Alain BROCHE, président de la Commission du Football à effectif réduit, présente le calendrier 2022-2023 du Foot Réduit élaboré avec les techniciens du DCA.

RECOMPENSES DU DCA PROMOTION 2022

M. Pierre LAFON soumet la liste des récompenses qui seront remises lors de l'AG du DCA qui est adoptée à l'unanimité, ainsi que celle dédiée aux arbitres et qui seront remises le lundi 04 juillet à l'UFR STAPS, lors de la réunion annuelle du corps arbitral.

TECHNIQUE

M. Kévin ASSATI (CTD-PPF) avec support d'un diaporama, présente le préprojet de l'équipe technique départementale ; la priorité de celui-ci sera l'amélioration de l'encadrement technique des clubs.

COURRIERS

OGC NICE : Invitation à la cérémonie de parrainage de la section sportive par Laura GEORGES, le jeudi 16 juin 2022, pris note. Alain Broche représentera le District.

Maison d'arrêt de Nice : remerciements pour la mise à disposition d'un arbitre (Claude CASTROFLORIO) lors d'un tournoi organisé au sein de la Maison d'arrêt. Félicitation à Claude CASTROFLORIO pour ses conduites de rencontres à la grande satisfaction des responsables de l'administration pénitentiaire.

CLUBS

Changement de nom : Racing Club de Grasse devient Racing Club Pays de Grasse.

AGENDA

23 juin 2022 : Réunion de la commission de féminisation à Monaco ;

25 juin 2022 : AG d'été de la Ligue de Méditerranée de Football ;
25 juin 2022 : Challenge entreprises, 16h00 Stade Didier Deschamps à Cap-d'Ail ;

Clôture de la séance à 21h30.

Président,
M. Edouard DELAMOTTE.



Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.

